



EUROPEAN UNION

PC.DEL/863/16  
10 June 2016

Original: FRENCH

## Conseil permanent de l'OSCE N° 1104 Vienne, 9 juin 2016

---

### Déclaration de l'UE au sujet de la reprise des négociations en format 5+2

---

L'Union européenne salue la reprise des négociations sur le conflit Transnistrien en format « 5+2. » Alors qu'aucune session de négociation ne s'était tenue depuis deux ans, la réunion de la « Conférence permanente relative aux questions politiques dans le cadre du processus de négociation sur le règlement du conflit transnistrien » des 2 et 3 juin à Berlin a permis de donner une impulsion nouvelle au processus.

L'Union européenne est très attachée à la poursuite et à l'aboutissement des discussions dans le format « 5+2 », conformément au mandat de ce dernier. Nous soutenons un règlement pacifique et global du conflit transnistrien dans le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la République de Moldavie avec un statut spécial pour la région de Transnistrie.

Le format « 5+2 » est en effet le seul qui garantisse la transparence et la légitimité d'une solution durable, essentielle pour la stabilité et la sécurité de la région et qui apporterait des avantages concrets à la République de Moldavie, y compris à la région de Transnistrie.

Dans ce contexte, nous saluons la signature à Berlin d'un protocole reconfirmant l'engagement des parties à se réunir de manière régulière dans le cadre de groupes de travail d'experts ainsi qu'au niveau des Représentants politiques, avant la conférence informelle sur les mesures de confiance qui aura lieu en Bavière en juillet.

L'Union européenne se réjouit de cet esprit positif et de l'engagement des parties à poursuivre le travail sur un certain nombre de questions concrètes, notamment dans



## EUROPEAN UNION

les domaines des télécommunications, des transports, de la protection des ressources naturelles et de l'éducation.

En tant qu'observatrice, l'Union européenne apporte tout son soutien à ces négociations et appelle les parties à faire preuve de la volonté politique nécessaire pour respecter leurs engagements. Nous saluons le discours unanime des médiateurs et observateurs sur la nécessité de parvenir au règlement du conflit et espérons que les prochaines réunions en format « 5+2 » permettront des progrès de fond dans le règlement politique du conflit transnistrien.

Enfin, l'Union européenne tient à remercier chaleureusement le Représentant spécial de la Présidence en exercice de l'OSCE, l'Ambassadeur Meier-Klodt, pour son rôle positif.

L'Ancienne République yougoslave de Macédoine\*, le Monténégro\*, la Serbie\* et l'Albanie\*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que la Géorgie et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

\* L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.